

# LA GAZETTE

de Sivry-Courtry  
*lagazette@seine-et-marne.fr*

N° 28

Mars-avril 2006



**E**n ce début d'année 2006 il semble que l'inquiétude s'accumule avec l'apparition de la grippe aviaire en Europe et des mesures prises en Seine-et-Marne.

Le recensement de toutes les basses-cours privées a été effectué et les conseils donnés. A savoir, confiner les volailles dans un enclos, abriter nourriture et abreuvoirs et couvrir par des bâches ou plateaux l'espace des poulaillers. Il s'agit là d'une simple précaution pour éviter une contamination par les oiseaux sauvages, canards, pigeons, colombes, vanneaux et autres migrateurs. Espérons que cela permettra d'éviter le développement de l'épidémie en cas d'apparition du H5N1. Il convient de signaler les oiseaux morts en mairie, le personnel communal habilité vous en débarrassera. Grâce aux efforts de tous, cette épidémie sera circonscrite aux oiseaux sauvages et la gendarmerie n'aura pas à intervenir pour rappeler à l'ordre les éventuels récalcitrants.

Nous sommes entrés dans la période de préparation du budget qui sera voté fin mars. Les taux d'imposition communaux seront maintenus au même niveau, sans augmentation ; les arbitrages permettront d'investir pour améliorer l'environnement de notre commune, aider nos associations et assurer le bon fonctionnement des services.

Il est un point qui cause quelques soucis et beaucoup de contestations, il s'agit de la circulation et du stationnement de plus en plus anarchique. Je rappelle que les rues ne sont pas des garages

et que les garages n'ont pas à être transformés en salle de jeu, atelier, voire cuisine ou chambre mais qu'ils sont fait pour recevoir les véhicules. J'espère que les services du cadastre n'auront pas à intervenir pour faire des réévaluations... Quoiqu'il en soit, rue de la mairie, les places pour le stationnement seront matérialisées. La cour du **4 sera aménagée pour accueillir 2 ou 3 véhicules**, cet espace étant réservé à la clientèle des commerces. Enfin, la cour commune du 12-14 rue de la mairie est réservée à l'usage des propriétaires, a savoir les usagers de la mairie (élus, personnel, administrations) et la famille Goubeault. Rue du calvaire, un aménagement intermédiaire pour casser la vitesse sera mis en place et la zone 30 établie pour la totalité du centre bourg. La gendarmerie sera chargée de faire respecter ces différents arrêtés.

Aux dernières nouvelles, début avril, le service Seine-et-Marne express Montereau-Melun devrait être mis en place, du moins c'est la rumeur qui nous l'a indiqué mais rien d'officiel ne nous a été communiqué ; et comme c'est prévu pour début avril, méfions nous des poissons...

Pour terminer, le président du conseil général nous a écrit pour nous dire que les pistes cyclables en rase campagne sont trop dangereuses pour les enfants ! Je suggère aux habitants de Sivry-Courtry de lui faire connaître leur opinion en signant la pétition qui leur sera présentée pour appuyer la démarche de la municipalité pour la construction d'une piste reliant Courtry à Sivry.

*Le maire, Jean-Pierre Radet*

## LE BLOC NOTES

- Désormais l'habitude est prise et c'est le 21 mai qu'aura lieu le prochain vide grenier à la Belle Allée. Les inscriptions commenceront début avril en mairie.
- La "sortie jeunes" est prévue le dimanche 14 mai. Nous devrions, cette année, retourner à Niglo-land.
- Le passeport biométrique arrive, en principe, au mois de mai en Seine-et-Marne.
- Un abribus sera installé dans les mois à venir à la Belle Allée pour l'arrêt de la ligne 41.
- La boucherie du Châtelet-en-Brie vous propose de passer vos commandes de viande les mardis, vendredis et samedis avant 11 heures au 01 60 69 40 15 et de récupérer vos paquets l'après-midi à la boulangerie de Sivry-Courtry.
- Dans la série "on ne sait plus quoi inventer pour s'amuser bêtement" des habitants de la commune nous ont signalé le vol de leur sonnette ! De quoi sonner les cloches aux petits malins...
- Pour la première fois, cette année, les retraités recevront, en mai, une déclaration de revenus pré-remplie sur laquelle sera reporté le montant global de leurs retraites. Vous aurez simplement à vérifier si ce montant correspond bien au total de vos différentes retraites. Pour cela les retraités reçoivent en début d'année un courrier de chaque organisme payeur. En ce qui concerne la caisse nationale d'assurance vieillesse et son réseau de caisses régionales ce courrier est adressé de la fin janvier à la mi-mars. Pour plus de renseignements vous pouvez appeler le 08 21 22 24 26 (0.12 € la minute) du lundi au vendredi, de 8h00 à 17h30. Vous pouvez également consulter le site [www.retraite.cnnav.fr](http://www.retraite.cnnav.fr) pour tout renseignement sur le montant imposable de votre retraite.
- La prochaine collecte des encombrants se fera le 17 mars dans notre commune.
- Nous vous rappelons le numéro vert du SMITOM que vous pouvez contacter pour tout problème concernant un bac ou une information sur le tri sélectif : 0 800 814 910. Le site internet : [www.lombric.com](http://www.lombric.com)
- Nous vous informons qu'une opération de dératification aura lieu le 21 mars sur notre commune par la société Aurouze.
- L'association Insertion et Développement organise les 30, 31 mars et 1er avril le Forum de l'Emploi et de la Cohésion Sociale dans la salle du Mas au Mée-sur-Seine. Pour plus d'informations [www.id-77.com](http://www.id-77.com).
- Vous pouvez désormais utiliser internet en 512 k à la bibliothèque. L'accès est entièrement libre aux horaires d'ouverture habituels.
- Recyclage. Depuis 1 an, nous collectons les cartouches jet d'encre usagées. En juin 2005, grâce à cette collecte, un chèque d'un montant de 157,50 € a été versé à l'association Jeanne. Mobilisons-nous tous et "battons" la collecte de l'année 2005 ! Vous pouvez déposer vos cartouches à l'école publique de Sivry-Courtry (primaire ou maternelle). Les cartouches valorisables sont reconnaissables à la présence d'une petite plaque de cuivre.
- La benne réservée aux déchets verts sera remise en place au mois d'avril. Elle sera située, comme d'habitude, dans le chemin à droite au bout de la rue du calvaire. L'accès sera autorisé les après-midi de 13h30 à 18h30, du lundi au samedi. Nous vous rappelons que vous pouvez déposer dans cette benne uniquement les tontes de pelouses et les produits d'élagage et de nettoyage de jardin.

## ETAT CIVIL

### Naissances

GAILLET-DESTHULLIERS Clémentine, Louise, Annick le 8 février.

## ANCIENS COMBATTANTS

*Maurice Caillette 01 64 52 17 84*

- Nous venons de tenir, le 24 février, une assemblée générale au cours de laquelle nous avons procédé au renouvellement de notre appareil de direction, à savoir la commission exécutive et le bureau. La commission exécutive est désormais composée de 18 personnes. Le bureau a été reconduit et se compose de messieurs Champigny, président d'honneur ; Caillette, président ; Vial, secrétaire et Leroy, trésorier.
- Au cours de l'année 2005, quatre rendez-vous ont permis de nous réunir dans une ambiance toujours amicale et festive.
- Le 19 mars, jour de commémoration de la fin de la guerre d'Algérie, nous nous rassemblerons devant la mairie à 11h15 pour un cortège jusqu'au cimetière où nous déposerons une gerbe au monument aux morts. Le traditionnel repas fera suite à cette cérémonie à la salle polyvalente. Vous pouvez vous inscrire pour ce repas jusqu'au 11 mars.

## L'ESCALE

*Daniel Gérard 01 64 52 52 31*

- Aux compétitions "individuels départementaux" UFOLEP de tennis de table, malgré une importante participation de notre club, surtout en jeunes, le nombre de qualifiés pour les "régionaux" reste modeste : 2 jeunes, 1 femme, 1 senior et 2 vétérans.
- La soirée "raclette tarot" s'est bien déroulée le samedi 18 février, 20 joueurs ont participé au 9ème tournoi de "tarot à 5" dans une bonne ambiance décontractée.

### Prochaines manifestations

- Sortie comédie "Stationnement alterné" à Paris le dimanche 19 mars. Les inscriptions sont closes.
- Sortie comédie "Arrête de pleurer Pénélope" à Melun le vendredi 31 mars. Les inscriptions sont closes.
- Sortie "Randonnée bowling" à Sens le dimanche 2 avril.

## USSC TENNIS

*J.C. Russo 01 64 52 18 99 J.C. Lagiewski 01 64 09 14 56 Béatrice Brunet 01 64 52 80 60*

- Notre soirée se déroulera le samedi 25 mars 2006, au menu :  
Sangria, petits fours chauds  
Buffet froid (Crudités, charcuterie, pain de poisson, viandes ...)  
Salade, fromage, tarte  
Vin rosé, rouge, champagne.  
Une participation de 25€ par adulte sera à régler à l'inscription auprès de Pierre (notre super-prof) ou de Valérie Babillon (notre trésorière) 06 60 59 05 67.  
Le repas des enfants sera assuré par les parents (voir Valérie pour l'organisation).  
La soirée débutera vers 19h30 et se terminera... au petit matin grâce à notre DJ Henri.
- Comme chaque année les rencontres interclubs ont commencé pour nos équipes hommes, nous leurs souhaitons de bons matches.
- Pierre, notre prof, nous quittera à la fin de la saison pour retrouver sa Bretagne, nous sommes donc à la recherche d'un entraîneur de niveau initiateur ou brevet d'état. Pour tous renseignements joindre Jean-Claude Russo au 01 64 52 18 99 ou Valérie Babillon au 01 60 59 05 67.

## CANDI' OSER Alexandra Kurtyka 01 60 59 06 78

Le 25 février à Dammarie-les-lys, les membres et les bénévoles de l'association ainsi que son parrain, Jean-Claude Mignon rencontraient les différents partenaires (députés, maires, pédiatres, médecins, pompiers...) qui les soutiennent dans leurs actions en faveur des enfants et des familles atteints d'un syndrome rare d'immunodéficience primaire, la candidose cutanéomuqueuse chronique. Cette rencontre était destinée à présenter le but, les objectifs et les motivations de Candi'oser. L'amélioration et l'accueil des enfants, le soutien des familles et l'apport de fonds à la recherche sont les axes d'action que nous nous sommes fixés. A la suite de cette présentation le



docteur Anne Puel, chercheuse au laboratoire de génétique humaine des maladies infectieuses du professeur J.L Casanova a décrit la maladie, son mode de transmission (avec la difficulté du diagnostic), les affections dont souffrent les patients ainsi que les travaux entrepris. Elle a insisté sur le fait qu'aujourd'hui les bases génétiques et immunologiques de la candidose cutanéomuqueuse chronique restent inconnues.

Les maladies graves ou chroniques sont des épreuves de la vie qui bouleversent les enfants et les familles, alors merci à tous celles et ceux qui ont fait de cette rencontre une réussite et souhaitons qu'elle soit porteuse d'espoir.

## LA PÉTANQUE Joël Bonin 01 64 09 36 95

- La trêve de l'hiver étant terminée, nous reprenons nos concours mensuels. Le premier aura lieu le samedi 25 mars et les autres se dérouleront les samedis 29 avril, 27 mai, 24 juin, 29 juillet et 23 septembre. Le dimanche 27 août sera notre journée "barbecue" avec concours amical.
- Une soirée "belote" est prévue courant novembre.
- Venez nombreux, nous vous attendons sur le mail de la Belle Allée pour passer une agréable journée.

## FOYER RURAL

- Nous attendons les enfants pour la traditionnelle chasse aux œufs de Pâques au château de Courtry le dimanche 2 avril.
- Pour la quatrième année notre foyer rural organise le 18 juin sur le mail de la Belle Allée, de 10h à 18h, une rencontre amicale d'amateurs et de collectionneurs de véhicules anciens de tous types. Nous vous attendons avec vos autos, motos, camions, tracteurs, véhicules militaires, engins spéciaux et de pompiers.  
Renseignements et inscriptions :  
Eric Fauveau 01 64 52 04 59. ericfauveau@wanadoo.fr  
Claude Foucher 01 60 68 00 70. 53rdfs@free.  
Eric Descloitres 06 72 54 94 20.
- Le 21 janvier le Foyer Rural organisait à la salle polyvalente un après-midi dédié à la fabrication de masques de carnaval, soutenu par la dégustation de crêpes préparées par les mamans organisatrices. Les trente-sept enfants qui ont participé à cet après-midi n'ont pas réussi à venir à bout des crêpes préparées et les gentils organisateurs et "trices" ont été obligés de les aider à terminer ces délicieuses crêpes !!!



## LES PHOTOGRAPHES

- Notre prochaine exposition se tiendra à la salle polyvalente de Sivry-Courtry du samedi 29 avril au lundi 1er mai. Nous vous attendons nombreux pour échanger nos impressions autour de nos travaux.

## ● ● ● HISTOIRE ●

Par Claude Foucher, adjoint

### LES DEBITS DE BOISSON A SIVRY.

Si vous êtes intéressés par l'histoire de nos régions et villages les cartes postales sont une source intéressante et parfois inattendue d'informations.

Ces cartes postales que l'on trouve au hasard des brocantes et vide greniers et chez les marchands spécialisés. En général ces vendeurs pensent détenir des trésors et font rarement preuve de philanthropie à l'encontre des chercheurs !

Pour en revenir au titre de cet article, j'avais toujours entendu dire dans mon enfance que la maison de mes grands-parents, place de l'église, était un ancien café mais je n'en avais aucune preuve. Pourtant, un beau jour il y a quelques années, visitant la foire de Paris à la porte de Versailles, je trouvais chez un exposant très bien organisé



la carte postale que je n'osais espérer, la maison Boffel, buvette, épicerie et perruquier!

Il y avait à cette époque à Courtry le café Delion et à Sivry le café tabac Robin à l'angle de la RN 105 et de la rue de la Libération, plus tard Agnès et Levasseur, La Vieille Auberge ou l'on allait au cinéma, la Maison Lacheny près de la place d'Armes ou l'on dansait et après la libération, en février 45, après avoir servi de PC aux résistants locaux, la maison Barbier, épicerie café et surtout, atelier d'Arthur, le sorcier du Solex et de la Mobylette.

Cet établissement renaît cette année sous le nom du bar « Le Trio » et nous souhaitons bonne chance à ses propriétaires, qui se sont beaucoup investis dans la rénovation des bâtiments.

## ● ● ● EGLISE ●

Pour la période de l'Avent et les fêtes de Noël les paroissiens, les enfants du catéchisme, leurs parents ont décoré l'église saint Germain de beaux sapins, d'anges et de la crèche, qui a reçu cette année une belle "grange" en bois à sa mesure ; les préparatifs ont apporté de la gaieté dans l'église et permis aux enfants de sentir que la paroisse est vivante. Les messes, toujours à 18h les samedis impairs (ex. 25 février), accueillent parfois des groupes d'enfants qui se préparent à la communion, ou d'autres, invités pour répéter des chants. Prochain rendez-vous des paroissiens le samedi 11 mars à 17h. Préparation ou répétition de chants et goûter, 18h messe avec notre père Jean Claude, 19h partage du "bol de riz" et jeux de société pour expérimenter joyeusement le jeûne et le partage propres à cette période de Carême.

## ● ● ● ECOLE SAINTE MARIE ● ● ●



Les enseignantes, mesdames Anne Ambiel (cycle 2), Sarah Tronc (cycle 3), Myriam Dupuis (CLIS) et Jeanne Rousselet (cycle 1), organisent pour les travaux manuels des élèves des ateliers avec des parents d'élèves volontaires et disponibles ; sur un temps précis, chaque adulte propose une activité en lien avec son "talent" personnel et avec le thème proposé (exemple : marché de Noël). Les élèves s'inscrivent, puis se dispersent dans leurs ateliers et dans les différentes salles de l'école. Grâce aux adultes supplémentaires que deviennent les parents, les groupes sont peu nombreux (10 élèves), les âges le plus souvent mélangés, et chacun peut faire du bon travail ; pendant ces temps privilégiés la variété des activités, des âges, des intervenants, des espaces, engendre une ambiance festive, avec bonne humeur et efficacité ! Et quand la boulangerie du village offre des briochettes pour le chocolat chaud du jour, le plaisir est complet !

## ● ● ● VOTRE ARGENT ● ● ●

Le marquage au sol de 12 places de parking supplémentaires et de la signalisation règlementaire s'y rapportant rue de la mairie représente un coût de 1554 euros.

## ● ● ● IL Y A 100 ANS ● ● ●

Juillet 1906. L'école de Courtry doit être entretenue et le conseil municipal de l'époque, devant l'importance de la somme demandée pour les travaux se retourne vers le préfet pour obtenir une aide.

A titre indicatif, cette somme correspond à environ 9 300 euros d'aujourd'hui.

Le Maire donne connaissance au Conseil du devis établi par M. Duterbe architecte à Melun, pour les travaux d'entretien à effectuer aux bâtiments de l'école et de la mairie. Ce devis se monte avec les travaux à faire à l'école de Courtry à 2 228<sup>fr</sup> 79.

Cette somme sera soldée au moyen de l'article C du budget supplémentaire de 1906, des art. 27 et 48 du budget primitif de 1906. Le reste s'il est nécessaire sera soldé avec l'art. 61.

Devant l'importance de cette dépense, le Conseil prie M. le Préfet de vouloir bien faire accorder à la commune de Sirey Courtry sur les crédits départementaux une subvention qui allègera la lourde charge pesant sur le budget communal.

## GENDARMERIE

En 2005, sur son secteur, la compagnie de gendarmerie de Melun a constaté 78 accidents entraînant le décès de 10 personnes, 55 blessés graves et 65 blessés légers. Dans le canton du Châtelet-en-Brie il a été constaté 11 accidents faisant 1 mort, 9 blessés graves et 5 blessés légers alors qu'en 2004 les chiffres étaient de 21 accidents faisant 1 mort, soit une baisse de 10 accidents.

L'étude des chiffres de 2005 permet de dégager quelques éléments d'appréciation. La tranche horaire des accidents est principalement entre 12h00 et 15h00 puis entre 18h00 et 21h00, heures des trajets professionnels. 7 accidents ont eu lieu de jour et 4 de nuit, 4 en agglomération et 7 hors agglomération. La moyenne d'âge des conducteurs est de 38 ans et les victimes résident entre 0 et 50 kilomètres du lieu du sinistre. 1 accident est dû à l'alcool, 5 à la vitesse excessive, 3 pour des refus de priorité, 1 pour dépassement dangereux et 1 pour assoupissement. Les véhicules impliqués sont 8 voi-

tures et 3 motos, les axes les plus accidentogènes sont la RN 105 entre Sivry-Courtry et Valence, la D 408 à la Chapelle Gauthier, la D 215 à Moisenay et la D 107 entre Féricy et Echouboulains.

Il vous est rappelé que le port de la ceinture est obligatoire aux places avant et arrière. L'utilisation du téléphone portable est sanctionnée par une contravention avec retrait de point (utiliser les kits mains-libres).

Depuis octobre 2005, la brigade du Châtelet-en-Brie est dotée de jumelles eurolaser et l'utilise sur les axes et dans les créneaux les plus accidentogènes afin de faire changer les comportements et les mentalités.

Si chacun y met du sien, la violence routière ne sera plus une fatalité.

*L'adjudant-chef Rouannet, commandant  
la brigade du Châtelet-en-Brie.*

## COMMERCES



L'implantation d'un nouveau commerce dans un petit village comme le nôtre est toujours un événement. Cette fois c'est le bar "Le Trio" qui, après nous avoir fait patienter, a ouvert ses portes rue de la mairie. Nous souhaitons bon courage et beaucoup de clients à la famille Durand qui s'est lancée dans cette aventure !

## LE PETIT JARDINIER Par Beata

Les vraies fleurs bleues sont rares et pas toujours faciles à cultiver. Il en existe tout de même quelques unes que je vous conseille d'installer dans vos massifs.

Plantes basses : omphalodes cappadocica, brunnera macrophylla, cordalis flexuosa, le géranium Johnson's blue et ses hybrides : rozanne et orion.

Plantes moyennes : commelina coelestris, pavot bleu d'Himalaya, agapanthe blue giant (à protéger en hiver).

Plantes hautes ou arbustes : delphinium "géant pacifique" bleu, céanothe repense et l'hortensia Nikko (à planter dans la terre de bruyère).

Si vous souhaitez plus de renseignements appelez Béata au 06 61 80 59 69.



# NUMEROS UTILES



MAIRIE	01 64 52 07 28
FAX MAIRIE	01 64 64 01 20
ECOLE PRIMAIRE	01 64 52 49 67
ECOLE MATERNELLE	01 64 64 04 28
ECOLE SAINTE MARIE	01 64 52 16 05
POLICE	17
POMPIERS	18
SAMU	15
GENDARMERIE DU CHATELET	01 60 69 40 16
CENTRE ANTI POISON	01 40 05 48 48
SOS MEDECIN 77 SUD	0820 077 505
MU 77	0825 826 505
ALLO ENFANCE MALTRAITEE	119 ou 0800 05 41 41
ACCUEIL SANS-ABRIS	115
SOS AMITIE	0820 066 066
DROGUE ALCOOL TABAC INFO SERVICES	0800 23 13 13
SIDA INFO SERVICES	0800 840 800
HEPATITES INFO SERVICES	0800 845 800
URGENCES VETERINAIRES	01 60 65 57 41
EDF DEPANNAGES	0810 333 077
GDF DEPANNAGES	0810 433 077
IMPOTS SERVICES	0820 32 42 52
AIDE DEMARCHES ASSEDIC	
M. BONZI, en mairie du châtelet le 1er mercredi du mois	01 60 69 40 40
CONCILIATEUR	
M. LE CALVEZ, en mairie du châtelet 1er et 3ème vendredi du mois, de 15h à 18h.	01 60 69 40 40